

A qui de droit,

6212-03-122

Par ce mémoire je m'manifeste mon désaccord a l'agrandissement du site d'enfouissement de la ville de Sainte-Sophie. Cet agrandissement est une solution temporaire d'une durée de 18.5 ans, elle consiste en un investissement de 90M\$.

Je vous apporte une solution permanente à l'avenir. Il y a des villes ailleurs dans le monde qui utilise des solution permanente tel qu'un centre de recyclage ou un site de transformation des déchets. Je vous donne l'exemple de L'Éthiopie en Afrique qui brule les déchets, rend l'eau potable, crée de l'électricité et récupère le c02 produit. C'est ce que j'appelle une solution permanente.

<https://www.youtube.com/watch?v=LlfKGt3PVN0>

Lorsque le site d'enfouissement sera plein que compter vous faire ?

Gabrielle Tremblay

Citoyenne de la Terre